

INVITATION

Assemblée Générale

Samedi 8 Novembre 2025

19 h 00* - Club house TCCV – Clos Voirin

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président
- Rapport sportif
- Rapport financier du trésorier
- Présentation des projets du club
- Election du nouveau bureau
- Questions diverses

* Si le quorum (moitié des adhérents) n'est pas atteint à 19h00, une deuxième assemblée générale aura lieu à 19h30 à la majorité relative. Le tiers sortant des administrateurs est renouvelable. Les personnes désirant entrer au Conseil d'administration doivent faire acte de candidature par écrit auprès du Président :

Cédric Mahieu, TCCV - Mairie - 47, rue Curie - 95830 CORMEILLES-EN-VEXIN
avant le 30 Octobre 2025 minuit, le cachet de la poste faisant foi.
Age requis : 16 ans minimum au jour de l'assemblée générale.
Le bureau se réserve d'accepter ou de refuser la candidature.

Si vous ne pouvez pas participer personnellement à cette assemblée générale et que vous avez réglé votre cotisation, vous pouvez donner un pouvoir à un autre adhérent. Merci de bien vouloir remettre le coupon-réponse ci-dessous à un membre du bureau.



Assemblée générale du club

Pouvoir

Je soussigné :

donne pouvoir à :

pour me représenter lors de l'assemblée générale de l'association TCCV du samedi 8 Novembre 2025, et prendre part à tout vote ou décision en mon nom.

Fait à Cormeilles-en-Vexin
le :

Signature précédée de la mention
« bon pour accord »